

UNE SUBVERSION DÉMOCRATIQUE

par *Jean-Blaise Picheral* *

L'horizon de la démocratie participante est un changement des rapports sociaux.

Le réseau international « Démocratiser Radicalement la Démocratie (1) » (DRD (2)) s'est construit après que ses animateurs aient découvert l'expérience du Budget participatif de Porto Alegre, en 1997.

Inverser les priorités

Cette découverte n'était pas une découverte « technique » d'un « bon » mode de gouvernement (certains diraient « mode de gouvernance ») de la ville, mais la découverte d'une nouvelle manière d'envisager la représentation, conçue comme le mandat de co-construire les décisions publiques, de partager le pouvoir avec le peuple en vue d'inverser les priorités. En soi, le mot d'ordre isolé « inverser les priorités » ou « pour une autre répartition des richesses » ne signifie pas obligatoirement une remise en cause du système néolibéral ; cela peut signifier un ajustement de celui-ci, une correction du système... ou un levier pour une autre société, un autre système à inventer. Si ce mot d'ordre est connecté avec celui du pouvoir politique du peuple tout entier (dans une démarche constituante ou autre), il devient un formidable levier pour la transformation de la société. (3)

Pourtant, force est de constater que le « Budget participatif » est devenu en quelques années un mot (ou un concept) à la mode qui recouvre aujourd'hui des pratiques extrêmement diverses, y compris des pratiques qui n'ont rien à voir avec l'esprit de ce qui a été inventé, il y a bientôt vingt ans, à Porto Alegre.

Même la Banque Mondiale promeut le Budget participatif, pour des raisons de « bonne gouvernance », de lutte contre la corruption... et non pas, bien évidemment, pour poser la question du pouvoir, de l'échelle locale à l'échelle de la planète... Le Budget participatif est devenu une arme de la Banque Mondiale pour enfermer les forces vives dans le « local », pendant qu'elle exige le démantèlement du service public et qu'elle encourage avec le FMI la mainmise des grands groupes sur l'économie des pays les plus pauvres.

De nombreuses collectivités ont approfondi le concept, expérimenté d'autres voies, travaillé la question de la participation des « exclus », avec des expériences aussi diverses que les sensibili-

* *Du réseau « Démocratiser Radicalement la Démocratie »*

(1) Selon une expression de **Tarso Genro**, maire de Porto Alegre de 1992 à 1996, auteur avec **Ubiratan de Souza** d'un livre sur le Budget Participatif de Porto Alegre. Traduction française : *Quand les habitants gèrent vraiment leur ville, l'expérience du Budget Participatif de Porto Alegre*, Éditions FPH- Fondation Charles Léopold Mayer, 1998.

(2) Le réseau DRD est un réseau international de personnes physiques (militants, citoyens, élus, universitaires...) et morales (associations et collectivités territoriales) qui travaille autour de ces questions.

(3) C'est le débat sous-jacent actuel entre les deux gauches latino-américaines, celle de Lula, Kirchner... d'un côté, celle de Chavez, Morales... de l'autre.



tés qui gouvernent les villes... Et le terme fleurit dans de nombreuses collectivités pour désigner des « enveloppes de quartiers » gérées par des conseils de quartiers... Ce qui importe, en fait, n'est pas le « Budget participatif » en tant que tel, mais bien l'orientation politique qu'il porte en germe :

- celle d'une nouvelle conception de la démocratie, selon laquelle le mandat des représentants devient celui de permettre au peuple d'exercer son pouvoir (à l'inverse de la conception élitiste (4) de la démocratie : l'élu se pense plus intelligent que le peuple et ne rend compte de son mandat que tous les 4 ou 5 ans) ;
- celle de l'inversion des priorités et de la rupture avec le néolibéralisme ;
- celle où il n'y a pas une « avant-garde » éclairée qui pense et décide à la place du peuple...

(4) L'Abbé Sieyès, en 1789, l'a exprimée de manière très claire : « Les citoyens nomment des représentants bien plus capables qu'eux-mêmes de connaître l'intérêt général, et d'interpréter à cet égard leur propre volonté. »

Le budget participatif de Porto Alegre

En 1988, l'élection d'une coalition du Parti des Travailleurs à Porto Alegre permet la naissance du budget participatif. Un Forum démocratique rassemble l'ensemble des acteurs sociaux, politiques, syndicaux, culturels et religieux, et découpe la ville en seize « secteurs ».

L'objectif du budget participatif est double : recueillir des informations sur les besoins considérés comme prioritaires et confier aux habitants la responsabilité de déterminer l'affectation des investissements réalisés par la municipalité.

Au cours de réunions, les problèmes spécifiques du quartier sont évoqués ; des personnes se manifestent pour porter les revendications prioritaires. Ensuite, des assemblées plénières dans les seize secteurs de la ville permettent de recueillir les revendications des habitants et d'élire des délégués du budget participatif ; eux-mêmes éliront plus tard les conseillers du budget participatif (deux par secteur). Ces derniers, au Conseil du budget participatif, étudient le projet de budget préparé par la mairie.

Par ailleurs, six assemblées thématiques abordent les thèmes qui ne sont pas spontanément présentés par les associations de quartier. Elles permettent à certaines populations de s'impliquer davantage dans le processus et d'avoir une vision transversale et globale du budget participatif (1).

(1) Pour plus de précisions, consulter, par exemple, www.igapura.org

À travers le Budget participatif de la Ville, il était également possible de poser la question de la démocratisation des autres niveaux de gouvernement. Ainsi, quelques années plus tard, l'Etat du Rio Grande do Sul initiait le BP à cette échelle et Raoul Pont, maire de Porto Alegre en 2001-2002 (5), pouvait déclarer que le BP au niveau de l'Etat fédéral était pour lui un objectif.

Enfin, une importance était accordée à des « règles » co-élaborées par les citoyens et la mairie ; cette co-élaboration pouvait être la première étape d'une co-construction de la « Loi » par le peuple. À travers le Budget participatif, c'était en définitive la construction de l'autonomie du peuple organisé qui était en jeu. Ce véritable enjeu est d'ailleurs au cœur de l'analyse critique qui peut aujourd'hui être faite des expériences de BP : c'est un critère central (mais il y en a

(5) Avant Joao Verle, et avant que le Parti des Travailleurs ne soit battu (2004) aux municipales.



d'autres) pour caractériser les expériences de BP comme porteuses de transformation ou, à l'inverse, comme pilule pour faire passer des politiques libérales (Banque Mondiale) ou comme détournement des vraies questions de pouvoir : le BP des lycées de Poitou-Charentes, par exemple, se réduit à une démarche lycée par lycée, sans débat élargi sur les besoins plus forts de certains lycées, et sans interrogations à la politique éducative du Conseil Régional.

Avancer vers une démocratie réelle

Par rapport à toutes ces questions, ce qui s'est passé depuis 2000 au Chiapas, ce qui se passe depuis près de 10 ans au Venezuela et plus récemment en Bolivie et Équateur, mais aussi depuis 2001 en Argentine sous d'autres formes, apporte des réponses complémentaires, et plus avancées, aux questions soulevées par le budget participatif :

■ Celles-ci se rapportent d'abord à la conception de la démocratie, et au rapport entre démocratie participative directe et démocratie représentative.

L'exemple du Venezuela de Chavez est intéressant de ce point de vue, car il ne s'agit pas d'un « modèle », mais d'un processus en marche au sein duquel toutes les forces se percutent : celle du clientélisme et de la corruption, avec celle des populations les plus pauvres, majoritaires, qui cherchent des issues, des solutions. Il y a vraiment au Venezuela une tentative de mise en pratique, à l'échelle d'un pays tout entier, d'une conception de la « représentation » comme fer de lance de la démocratie directe, pour la construction de l'autonomie de la société civile.

Il faudra suivre dans les prochaines années l'évolution des Conseils Communaux participatifs mis en place comme pouvoirs populaires dans les communes (6).

■ Au Venezuela, mais aussi en Bolivie et en Équateur est mise en avant la question de la Constitution et du processus « constituant ».

Au Venezuela comme en Bolivie, face à l'offensive néo-libérale, dans un cadre constitutionnel ancien, la revendication des mouvements sociaux a été celle d'une nouvelle Constitution redonnant au peuple les pouvoirs et permettant de rompre avec le néolibéralisme à travers des lois nouvelles (7). La nouvelle Constitution Bolivarienne du Venezuela est aujourd'hui le socle de la défense des droits du peuple vénézuélien. Les citoyens vénézuéliens ont leur Constitution dans leur poche et s'en servent pour défendre leurs droits. De nouvelles Lois s'appuient sur la Constitution. Ainsi la Loi sur la pêche, en même temps qu'elle éloigne des côtes la pêche industrielle, favorise la création de coopératives d'artisans-pêcheurs permettant de rationaliser les circuits de vente...

(6) Lire « Leçons des barrios », **Economie & Humanisme** n° 376, mars 2006 (*in* dossier « Villes, quartiers, banlieues : les ressources des habitants »).

(7) Les changements majeurs apportés par cette Constitution (1999) concernent la réforme des institutions et l'affirmation de nouveaux droits fondamentaux pour tous les Vénézuéliens (protection médicale gratuite de qualité, droit à un environnement de qualité, droit des minorités, particulièrement indigènes, à conserver leurs cultures traditionnelles, leurs religions, leurs langues...).

En Bolivie, alors que l'Assemblée Constituante n'a toujours pas achevé ses travaux, ce qui est en jeu c'est l'adossement des réformes engagées par Morales (8) sur une Constitution démocratique, pour pouvoir aller plus loin dans la rupture avec les logiques néo-libérales (réforme agraire...)

La construction de règles comme préfiguration de la construction de la Loi, en germe dans le Budget participatif, s'affirme aujourd'hui clairement dans plusieurs pays d'Amérique Latine avec cette revendication de Constituant. Plus que jamais, la question de la Constitution, et donc d'un processus constituant démocratique, est à l'ordre du jour pour pouvoir inverser les priorités et ouvrir une alternative crédible, celle d'un socialisme démocratique du XXIème siècle.

Les choses sont liées : processus démocratique et construction du pouvoir du peuple tout entier d'une part, rupture avec le néo-libéralisme et construction d'alternatives, d'autre part.

■ Des avancées émergent également sur la question de l'avant-garde, des partis, des mouvements sociaux...

Les citoyens et les sociétés crèvent non seulement d'une conception élitiste de la démocratie représentative, mais aussi d'une de ses variantes, l'élitisme de l'avant-garde révolutionnaire.

Le premier à commencer à poser ces questions a été Marcos au Chiapas. Ces questions étaient en filigrane, à Porto Alegre, dans les fondements du Budget participatif tels que les exprimait Tarso Genro (9).

Elles apparaissent beaucoup plus clairement aujourd'hui en Bolivie, dans l'émergence du MAS. Mouvement-parti, il combine mouvement indigène, mouvements sociaux des villes et des campagnes, militants issus d'anciennes organisations... Il tente d'inventer un nouveau mode de fonctionnement mettant en avant la construction de l'autonomie du peuple.

Il y a là aussi une source de réflexion pour des pays comme la France où les mouvements de citoyens peinent toujours à inventer des structures qui n'accaparent pas et ne confisquent pas le pouvoir (10) et à trouver de nouvelles formes d'organisations, réseaux, etc.

Dans ces évolutions en cours, une véritable révolution copernicienne de la pensée de la Représentation d'une part et du Pouvoir (11) de l'autre sont en jeu. C'est pour cela que nous pouvons parler de Subversion démocratique.

Jean-Blaise Picheral

(8) La nationalisation des ressources naturelles et en particulier du gaz...

(9) Op. cité.

(10) Cf. la crise récente d'ATTAC ou la permanente difficulté qu'ont les militants de gauche comme d'extrême gauche à ne pas ramener la couverture à eux...

(11) De ce point de vue la distinction faite par Patrick Viveret entre le substantif *Pouvoir* avec un P majuscule (*Pouvoir* sur) et le verbe *Pouvoir* (*Pouvoir* de, orienté vers l'action) est féconde. Lire **P. Viveret, E. Morin, R. Petrella et alii**, *Pour un nouvel imaginaire du politique*, Fayard, 2006.